



NOTES

SUR LE VOYAGEUR GUYANAIS

PIERRE BARRÈRE

PAR

M. HENRI FROIDEVAUX

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE, DOCTEUR ÈS LETTRES

(Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* — 1895)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVI

50, 20

910.4-4
FRD.

NOTES

SUR LE VOYAGEUR GUYANAIS

PIERRE BARRÈRE

PAR

M. HENRI FROIDEVAUX

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE, DOCTEUR ÈS LETTRES



(Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* — 1895)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVI

51

160654 R

NOTES

SUR

LE VOYAGEUR GUYANAIS PIERRE BARRÈRE.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur la Guyane dans la première partie du XVIII^e siècle, un de ceux dont la relation a eu le plus de succès est le médecin Pierre Barrère. Vingt-sept ans après la publication de sa *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, éditée à Paris en 1743⁽¹⁾, l'abbé Raynal, dans sa célèbre *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, lui empruntait plus d'un détail sans en rien dire, et donnait, pour l'état de la Guyane en 1769, certains chiffres fournis précédemment par Barrère, et se rapportant en réalité à une époque fort antérieure, aux années 1722 et 1723⁽²⁾. Avant Raynal, le géographe Bellin avait cité le même auteur avec estime, et reconnu tout ce qu'il lui devait⁽³⁾; au XIX^e siècle, Ternaux-Compans n'a rien trouvé de mieux, pour faire connaître l'état de la Guyane vers 1740, que d'emprunter textuellement à Barrère quelques

(1) *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, contenant La Description des Côtes de la Guiane; de l'Isle de Cayenne; le Commerce de cette Colonie; les divers changemens arrivés dans ce Pays; et les Mœurs et Coûtumes des différens Peuples Sauvages qui l'habitent. Avec des Figures dessinées sur les lieux (Paris, 1743, iv-250 p., in-12).

(2) Cf. les renseignements fournis encore dans l'édition d'Amsterdam, 1773, t. V, p. 19 et 21, avec ce que dit Barrère dans son livre, p. 43 et 46.

(3) Voir sa *Description géographique de la Guyane* (Paris, 1763, in-4^o): «L'ouvrage dont j'ai beaucoup emprunté, dit-il aux pages vij-viii de l'Avertissement, est la *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, par Pierre Barrere, correspondant de l'Académie des sciences, etc., petit in-12, imprimé à Paris en 1743. L'Auteur a résidé plusieurs années dans le Pays, avec la qualité de Médecin Botaniste du Roi dans l'Isle de Cayenne, et toutes ses remarques portent un caractère d'érudition et d'exactitude, rare dans la plupart des Voyageurs.»

pages de son livre⁽¹⁾, et Victor de Nouvion en a aussi publié des extraits⁽²⁾. C'est que Barrère mérite confiance; il n'est pas le premier venu, comme le prouve son titre de correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, et aussi la lecture de ses deux ouvrages sur la Guyane, celui dont il a déjà été question et son *Essai* (antérieur) sur *l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*⁽³⁾.

Dans aucun de ces livres, Barrère n'a raconté comment il avait été amené à se rendre à Cayenne en qualité de médecin-botaniste, ni combien de temps il y était demeuré, et personne ne semble s'être jusqu'ici occupé de ces questions. Il est cependant possible d'y répondre avec précision, grâce à plusieurs documents conservés aux Archives coloniales⁽⁴⁾. En les mettant largement à contribution, et en les éclairant les uns par les autres, on arrive à des résultats précis qui, pour ne pas être encore très complets, renseignent néanmoins sur quelques points obscurs de la vie de Pierre Barrère.

I

Quand Claude Guillouet, sieur d'Orvilliers, traversa l'Atlantique à la fin de l'année 1720, et se rendit à Paris pour attirer l'attention du gouvernement métropolitain sur la colonie dont il était le gouverneur, sur ses richesses de tout genre et surtout sur les richesses aurifères que de multiples renseignements lui faisaient supposer y exister⁽⁵⁾, il eut grand soin d'insister sur les ressources botaniques de la Guyane. Dans la séance tenue par le Conseil de

(1) *Notice historique sur la Guyane française* (Paris, 1843, in-8°), p. 83-87.

(2) *Extraits des Auteurs et Voyageurs qui ont écrit sur la Guyane* (Paris, 1844, in-8°), p. 75-77.

(3) *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale, ou Dénombrement des Plantes, des Animaux et des Minéraux qui se trouvent dans l'Isle de Cayenne, les Isles de Remire, sur les Côtes de la Mer, et dans le Continent de la Guyane Avec Leurs noms différens, Latins, Français et Indiens, et quelques Observations sur leur usage dans la Médecine et dans les Arts* (Paris, 1741, xxiv-215 p., in-12). C'est ce livre que cite Fusée Aublet en 1775 dans son *Histoire des plantes de la Guiane française*, t. I, p. 30. (« Liste des livres de botanique cités dans cet ouvrage. »)

(4) Arch. col., Corr. génér., C¹⁴, Guyane; t. XII, 1720-1721; t. XIII, 1722-1725.

(5) Cf. mon travail sur les *Explorations françaises à l'intérieur de la Guyane pendant le second quart du XVIII^e siècle (1720-1742)*, publié dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1894, n° 2, p. 218-301.

marine au mois de février 1721, il représenta «qu'il seroit très nécessaire d'envoyer un Botaniste à Cayenne à cause de la quantité de Simples et de Baumes qu'il y a dans ce pays ⁽¹⁾.»

Soumise à l'approbation du duc d'Orléans, cette demande du gouverneur de Cayenne, appuyée par les lettres de l'ordonnateur Lefebvre d'Albon ⁽²⁾, fut prise par lui en sérieuse considération. Ce prince intelligent décida qu'il y avait lieu d'envoyer un botaniste dans la colonie, et comme il ne s'en trouvait point parmi les Frères de la Charité (car M. d'Orvilliers avait exprimé le vœu que le savant spécialiste fût choisi parmi eux, afin qu'il pût en même temps prendre soin de l'hôpital de Cayenne ⁽³⁾), il résolut de demander à Antoine de Jussieu, «professeur en Botanique au Jardin royal», de lui en désigner un. Ce botaniste serait, comme celui du Canada, payé sur le trésor royal et recevrait les appointements que Jussieu stipulerait pour lui ⁽⁴⁾.

À l'appui de sa demande, le gouverneur d'Orvilliers semble avoir fourni une liste des «Baumes et Simples connus à Cayenne», sur laquelle Antoine de Jussieu fut consulté. Liste bien primitive et très peu scientifique, où les plantes sont parfois désignées d'une façon singulière, et sont surtout déterminées par leurs effets! Liste qui constitue toutefois un premier essai sur une partie de la botanique du pays, essai dressé surtout d'après les indications fournies par les Indiens. Antoine de Jussieu, après avoir étudié de son mieux

⁽¹⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol 137.

⁽²⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol. 221 : «Par le mémoire que j'ay pris la liberté d'adresser à Son Altesse Sérénissime concernant l'état et le progrez de la colonie, j'ay aussy observé les avantages évidents de la botanique... Il est certain que s'il plaisoit a la Cour envoyer a Cayenne un habille botaniste qui fit de cet art une sérieuse et unique application, il y a de plus belles découvertes a faire que partout ailleurs» (lettre du 21 février 1720). — Cf. la lettre du 10 mars 1721 : «Jay par cy devant représenté combien il seroit utile d'envoyer a Cayenne un habille botaniste; certainement il n'y perdroit ny son temps ny ses peines.» (*Id.*, *ibid.*, fol. 248.)

⁽³⁾ *Id.*, *ibid.*, fol. 137 : «M. Dorvilliers représente... que si cela se pouvoit, il seroit à souhaiter que ce fut aussi un frere de la Charité qui auroit soin de l'hôpital en meme temps.»

⁽⁴⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol 137, en marge : «Decision de S. A. R. : demander a M. de Jussieu un botaniste qui sera païé sur le tresor roial et aura en appointements ce que ledit Jussieu reiglera.» — Cf. *id.*, *ibid.*, fol. 149 : «Son Altesse Royale a décidé qu'il seroit envoyé un Botaniste à Cayenne qui seroit indiquié par M. de Jussieu.»

la liste de M. d'Orvilliers, parvint à identifier une partie des plantes énumérées par le gouverneur de la Guyane; il conclut en déclarant être persuadé qu'on trouverait les mêmes simples à Cayenne qu'au Brésil, deux pays « contigus et de même territoire », et en annonçant qu'il allait « travailler à un mémoire de tout ce qui vient du Brésil, afin qu'on puisse le faire chercher à Cayenne ⁽¹⁾ ».

Nous ne possédons point ce mémoire, qui ne se trouve ni aux archives du Ministère des colonies ni au Muséum d'histoire naturelle. A-t-il même jamais été composé? C'est une question qu'il est permis de se poser ⁽²⁾. Nous savons, en tout cas, qu'Antoine de Jussieu s'occupa de trouver un botaniste pour la colonie de Cayenne. Au mois d'août 1721, il présentait au Conseil de marine le sieur Pierre Barrère, « qui est présentement à Perpignan », pour remplir cet office ⁽³⁾. Barrère fut immédiatement accepté, reçut, sur sa demande, le brevet de « médecin-botaniste du roi à Cayenne » et obtint des appointements qui furent, après discussion, fixés à la somme de 2,000 livres par an ⁽⁴⁾. Peu de temps après, Barrère, muni d'instructions de l'Académie des sciences ⁽⁵⁾, s'embarqua pour l'Amérique sur le vaisseau du roi *l'Éléphant* avec le gouverneur de la colonie ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol. 137-140. Cf., à la fin de ce travail, la *Pièce justificative*.

⁽²⁾ M. G. Ramond, assistant de géologie au Muséum, qui appartient à la famille des Jussieu, a bien voulu m'affirmer ne rien connaître d'inédit d'Antoine de Jussieu relatif à Cayenne. Il existe de ce savant auteur un seul mémoire ayant trait aux plantes de la Guyane, une note sur le Simarouba, publiée dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1729 (Paris, 1731, in-4°, p. 32-40).

⁽³⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol. 149.

⁽⁴⁾ *Id.*, *ibid.* : « Il a demandé d'abord 3000 l. d'apointemt., mais après lui avoir fait entendre que c'étoit trop il s'est retrainé à la somme de 2000 l. par an dont il demande que le payement soit assigné sur l'État des Charges à comencer du p^{er} de cette année [1721], afin de le mettre en état de se rendre à la Rochelle et d'acheter les choses qui lui seront nécessaires pour son voyage.

« Il demande aussi un Brevet de Medecin Botaniste du Roy a Cayenne. »

Le Conseil de marine fut d'avis qu'il fallait faire à ces demandes une réponse favorable et le duc d'Orléans y consentit, puisqu'on lit en marge du procès-verbal de la séance du 5 août : « Décision de S. A. R. : Accordé les deux mil livres et le brevet de medecin. »

⁽⁵⁾ C'est ce qui ressort nettement de cette phrase de l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* pour 1741 (Paris, 1744, p. 24) : « M. Barrere fut à Caienne en 1722 par ordre du Roi et avec les instructions de l'Académie. »

⁽⁶⁾ Artur : *Histoire des Colonies françaises de la Guïanne*, I, p. 394 (Bibl. nat., mss., Nouv. acq. fr., n° 2571).

Avant même son arrivée à la Guyane, en vue des côtes de ce pays, Pierre Barrère essaya de se rendre utile en tentant sans succès de reconnaître l'îlot du Connétable, que personne n'avait encore visité⁽¹⁾. Une fois débarqué, il se mit à parcourir le pays, les rives du Kourou⁽²⁾ et de l'Orapus⁽³⁾, par exemple, ainsi que le littoral⁽⁴⁾, les savanes et les prairies⁽⁵⁾ et à en étudier non seulement les plantes, mais l'histoire naturelle entière; il y trouva, au dire de d'Orvilliers, bien placé pour savoir ce qu'il en était exactement, « beaucoup de choses rares⁽⁶⁾ »; nous savons même qu'il en figura aussitôt quelques-unes, puisque le gouverneur accompagna sa lettre du 23 août 1722 du « dessin d'une branche de caffetier que le Sieur Barrère a dessinée⁽⁷⁾ ». Le médecin-botaniste du roi, dont nous n'avons trouvé aux Archives coloniales aucune lettre, semble au total s'être donné beaucoup de peine, examinant la con-

(1) Voici ce que raconte le D^r Artur à ce sujet (*loc. cit.*, p. 394) : « L'officier qui Commandait l'Éléphant se trouvant par le travers du Connétable voulut faire reconnoître ce Rocher, et y envoya son canot. M. Barere se mit de la partie; mais Ils ne purent Jamais aborder ce Rocher, ny rejoindre le vaisseau. Ils se virent obligés de faire Route pour Cayenne, ou Ils arrivèrent non sans peine et sans danger. » — Barrère lui-même, dans sa *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, ne parle pas de cette tentative; il se borne à dire qu'on a beaucoup de peine à débarquer à cet endroit, à cause des courans, qui jettent au large; d'ailleurs la mer y est, pour l'ordinaire, fort grosse» (p. 17). À en croire un passage de son *Histoire naturelle*, il semblerait avoir tenté plusieurs fois de parvenir au Grand Connétable : « Je n'ai jamais pu, dit-il, y aborder à cause du mauvais tems » (p. 212-213).

(2) Voir l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 39. — On sait par une lettre du P. Lombard (Labat : *Voyage du Chevalier Des Marchais*, t. IV, p. 426) qu'en 1722 Barrère « demeura environ un mois » à la mission de Kourou.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 81.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 28, 39, 70, 99, etc.

(5) *Id.*, *ibid.*, p. 3, 35, 72, 81, 82, etc.

(6) Résumé d'une lettre du gouverneur d'Orvilliers, en date du 23 juin 1722 : « Ce Botaniste trouve beaucoup de choses rares dans le pays; après le départ du navire [l'Éléphant], il le fera promener » (Arch. col., C¹⁴, t. XIII, fol. 96). C'est un peu plus tard, conformément à ce projet selon toute vraisemblance, que Barrère se rendit à Kourou et y détermina le P. Lombard à écrire la relation que le P. Labat a publiée dans le *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne*, t. IV, p. 426 et suiv.

(7) Arch. col., C¹⁴, t. XIII, fol. 96.

trée avec soin, interrogeant les personnes capables de le bien renseigner⁽¹⁾; aussi le gouverneur espérait-il le voir réussir dans ses recherches⁽²⁾.

Malheureusement Barrère était fort intéressé; il se refusa bientôt à visiter gratuitement les malades de la garnison, ceux de l'hôpital comme ceux de l'état-major, et exigea de chacun d'eux une pistole par visite⁽³⁾. Cette prétention et cette conduite étaient contraires aux intentions du roi, qui ne payait pas seulement le médecin-botaniste pour étudier les plantes du pays⁽⁴⁾; elle entraîna

⁽¹⁾ Cela ressort du début même de la lettre du P. Lombard à son frère : « Comme il [Barrère] est fort curieux, il me demanda de le voir [un manuscrit]; il le parcourut et trouva qu'il y avoit bien des choses curieuses et qui méritoient d'être vues en France » (Labat, *loc cit.*, IV, p. 426). — Cf. l'*Avertissement* du livre de Barrère lui-même, p. III : « En dépeignant le Génie et les Mœurs des Indiens Guianois, on n'avance rien qu'on n'aye vû sur les lieux, ou appris dans de fréquentes conversations avec un zelé Missionnaire, qui s'est consacré, depuis un grand nombre d'années, à une Mission chez les *Galibis*. »

⁽²⁾ Arch. col., C¹⁴, t. XIII, fol. 96.

⁽³⁾ Lettre de l'ordonnateur Lefebvre d'Albon, en date du 22 mars 1724 : « J'aurais crû qu'un médecin entretenu par le Roy, a Cayenne comme dans les ports, ne pouvoit se refuser ny a l'état-major ny a l'hospital de la garnison. Le S^r Barere cependant a exigé une pistole par visite » (Arch. col., C¹⁴, t. XIII, fol. 197). Cf. Artur, *Histoire des Colonies françoises de la Guïanne*, I, p. 395 : « M. Barere ne se croyoit point obligé de voir Les officiers malades, ny de visiter Les Soldats a l'hospital ou Il n'alloit que lorsque le Chirurgien se trouvoit Embarrassé et l'en priaït. Il Exigeoit une pistole par Visite, même des Officiers d'Epée et de plume qui l'appelloient ». — Il faut dire, à la décharge de Barrère, qu'il se considérait comme envoyé dans la colonie comme botaniste, et non comme médecin; Artur lui-même le reconnaît quand il écrit un peu plus loin (*Ibid.*, II, p. 479) : « MM. de Silly et Artur étoient les premiers Controlleur et Medecin qu'il y Eut Encore Eu dans la Colonie, les sieurs Barere et Duhaut n'y ayant été qu'En qualité de botanistes. »

⁽⁴⁾ En marge de la lettre de Lefebvre d'Albon citée à la note précédente, on lit : « Doit voir gratis les officiers entretenus par le Roy » (Arch. col., C¹⁰, t. XIII, fol. 197); et une lettre du ministre à l'ordonnateur, datée du 6 mars 1725, n'est pas moins nette à cet égard : « J'ay désapprouvé que le s^r Barere, cy devant medecin du Roy a Cayenne, ait Exigé une pistole par Visite des officiers malades; ce n'a point été l'Intention de Sa Majesté, qui a Eu par l'Etablissement d'un medecin dans la Colonie, autant En vûe de donner du secours aux officiers et aux troupes, que les progres de la Botanique. J'Écris à M^r d'Orvillers d'Expliquer au S^r Duhaut, qui a remplacé le S^r Barere, que l'Intention de S. M. Est non seulement qu'il visite gratis les officiers d'Epée et de plume, et s'il y contrevient, vous m'en rendrez compte. A l'Égard des habitants, il Est Juste qu'ils le payent lors qu'il les visitera » (Arch. col., Ordres du Roy, année 1725. B, t. XLVIII, p. 635-636). La lettre mentionnée ci-dessus à M. d'Orvillers se trouve, *id.*, *ibid.*, p. 626-627.

des protestations dans la colonie, et dut y faire voir Barrère d'un mauvais œil. Il est certain, dans tous les cas, que ce dernier en eut vite assez de la Guyane; sur les listes de recensement du 1^{er} janvier 1723, il est porté comme n'étant que pour un temps à Cayenne⁽¹⁾; et dès le mois de mai 1724 arrivait sur le bâtiment *le Dromadaire* un nouveau botaniste, M. Duhaut⁽²⁾, envoyé dans la colonie pour remplacer Barrère, qui repassa en France sur le même vaisseau⁽³⁾.

III

Il y revint rapportant des collections⁽⁴⁾, des dessins⁽⁵⁾, des notes de tout genre⁽⁶⁾, en un mot tous les matériaux de ses deux ouvrages : sa *Nouvelle France équinoxiale* et son *Essai sur l'Histoire naturelle* du même pays, destinés, dans son esprit, à être « une espèce de Prodrôme » d'un nouveau travail⁽⁷⁾. Ces deux livres, Barrère ne les publia d'ailleurs (les dates sont là pour le prouver) que longtemps après son retour; il s'était borné, dès son arrivée en France, à communiquer à l'Académie des sciences le résultat de ses recherches en Guyane⁽⁸⁾. Mais il devait faire autre chose; il le comprit plus tard et s'exécuta en donnant au public les petits volumes

(1) Arch. col., C¹⁴, t. XIII, fol. 280.

(2) Artur : *Histoire des Colonies françaises de la Guianne*, t. I, p. 408 (Bib. nat., ms., Nouv. acq. fr., n° 2671). Cf. la lettre du Roi à M. d'Orvilliers, en date du 2 mai 1724 (Arch. col., Ordres du Roy, année 1724, B, t. XLVII, fol. 921; cf. *id.*, *ibid.*, fol. 910 et 916); voir aussi l'*Histoire de l'Isle de Cayenne et Province de Guianne*, du chevalier de Milhau (Bib. Muséum, ms., n° 476).

(3) Artur, *loc. cit.*, t. I, p. 408.

(4) On trouve sur les collections botaniques rapportées par Barrère de son voyage, quelques indications dispersées çà et là. Voir l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 33, et de Jussieu : *Recherches d'un spécifique....* (Mém. de l'Acad. roy. des sciences, année 1729, p. 37).

(5) Barrère en parle à plusieurs reprises dans l'Avertissement de son *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale* (p. x-xi-xii), et il a publié au moins un certain nombre d'entre eux dans sa *Nouvelle Relation*, qui est accompagnée de « figures dessinées sur les lieux ». L'*Histoire de l'Académie royale des sciences* pour 1741 (Paris, 1744, p. 24) mentionne aussi ces dessins comme « fort bien exécutés ».

(6) Cf. l'Avertissement de l'*Essai sur l'Histoire naturelle* : « J'avois presque perdu de vûc les *Memoires que j'avois rapporté de mon Voyage* » (p. ix); il y est aussi question (p. x) de « plusieurs Observations touchant l'Histoire Naturelle ».

(7) Voir l'Avertissement de la *Nouvelle Relation*, p. iv.

(8) *Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1741 (Paris, 1744, p. 24) : « Il les rapporta



dont les titres viennent d'être rappelés. Ce sont des livres intéressants et utiles, fournissant de précieux renseignements sur la flore de la colonie et sur son état au moment où Barrère la visita. Les Jussieu, sur la présentation de l'un desquels Barrère était parti à la Guyane, s'intéressèrent à leur publication, et l'autre, Bernard, fut avec Buffon et Bremond désigné en qualité de commissaire par l'Académie des sciences pour examiner le premier des travaux de Barrère, où la botanique tenait une très large place⁽¹⁾; il en annonça aussi l'apparition à Linné dans une lettre en date du 15 février 1742⁽²⁾. Ce sont des preuves que les frères Jussieu n'ont cessé de se tenir au courant des travaux du botaniste qu'Antoine avait fait partir en Guyane dès 1721, et auquel il avait, à cette époque, prêté un concours efficace, poussé par les intérêts de la colonie et de la science.

en Europe [ses recherches] en bon ordre, et avec des dessins fort bien exécutés, qu'il fit voir à l'Académie d'abord après son retour.» Cette mention est confirmée par les *Registres des procès-verbaux de l'Académie royale des sciences pour l'année 1725* (Bib. de l'Institut, mss. t. XLIV); on y lit au fol. 112 : «M. Baryre, Médecin revenu de la Cayenne, est entré et a fait voir quantité de Dessins qu'il a faits des Animaux, Plantes, etc., de ce Pays.» Cette communication, qui eut lieu le samedi 5 mai 1725, valut presque immédiatement à Barrère d'être choisi par M. de Lagny «pour son Correspondant sur les matières de Physique» (séance du 14 juillet 1725. *Id.*, *ibid.*, fol. 163, r°); il nous a été impossible d'en trouver le texte ou même un résumé.

⁽¹⁾ Voir, à la fin de l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, l'extrait des *Registres de l'Académie royale des sciences*, 14 juin 1741 (non paginé).

⁽²⁾ «Nil novi apud nos praeter tentamen historiae naturalis provinciae Cayensis». Adrien de Jussieu s'est trompé en voyant dans ce passage (*Acta Artium et Scient. Americ.*, ser. nov., t. V. Cambridge, 1854, p. 195) une allusion à la *Nouvelle description de la France équinoxiale*; le texte de la lettre, sa date, ne permettent pas d'y voir désigné un autre travail que l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*.



PIÈCE JUSTIFICATIVE ⁽¹⁾.

Conseil de marine.

Février 1721.

Cayenne.

M. Dorvilliers représente qu'il seroit tres necessaire d'envoyer un Botaniste a Cayenne a cause de la quantité de Simples et de Baumes qu'il y a dans ce pays ⁽²⁾, et que si cela se pouvoit il seroit a souhaiter que ce fut aussi un frere de la Charité qui auroit soin de l'hospital en meme temps.

NOTA. — Il n'y a point de Botaniste parmi les Freres de la Charité, mais M. de Jussieu, professeur en Botanique au Jardin Royal ⁽³⁾, dit qu'il pourra en fournir un.

M. de Sarrazin qui est medecin en Canada y fait les fonctions de Botaniste ⁽⁴⁾, il y a une gratification annuelle de 500 l. tous les ans qui lui est expediee par la Marine sur le Tresor Royal.

Il est a observer que Cayenne est contigu au Brezil et de même Territoire et que l'on en tire plusieurs Simples et Baumes.

M. de Jussieu dit qu'il vient quantité de Simples et de Baumes du Brezil, tous de bonne qualité, qu'il est persuadé qu'on trouvera les memes a Cayenne, il doit travailler a un Memoire de tout ce qui vient du Brezil afin qu'on puisse le faire chercher a Cayenne ⁽⁵⁾.

(1) Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol. 137-140.

(2) Ainsi se trouve justifiée l'opinion énoncée presque au même moment par Lefebvre d'Albon sur le même sujet : « Je suis persuadé que Mons^r Dorvilliers n'oubliera pas de solliciter a Cet egard. » (Lettre du 10 mars 1721, Arch. col., C¹⁴, t. XII, fol. 243.)

(3) Il s'agit ici d'Antoine de Jussieu; c'est lui qui était alors « professeur en Botanique au Jardin Royal ».

(4) Ce Sarrazin est Michel Sarrasin, né à Nuits, en Bourgogne, le 5 septembre 1659, mort médecin à Québec vers 1736, auquel on doit quelques mémoires publiés sur l'histoire naturelle du castor, de l'érable, etc., et dont d'autres (tels que ceux sur le rat musqué) sont mentionnés dans divers documents inédits (*Reg. Acad. roy. des sciences*, années 1722 et 1723, Bib. Institut, mss., t. XLI et XLII).

(5) Ce mémoire est inconnu; faudrait-il le voir dans ces « instructions de l'Académie », dont Barrère est parti pourvu et dont les registres des séances ne font mention nulle part ?

Baumes et Simples connus a Cayenne ⁽¹⁾.

Le Baume de copahu ⁽²⁾.

M. de Jussieu dit qu'il est fort bon, mais qu'il n'est ni rare ni cher, les Portugais en apportent beaucoup ⁽³⁾.

La Racousery ⁽⁴⁾ dont les hollandois font beaucoup de cas et qu'ils tirent de nos Indiens.

M. de Jussieu dit qu'il ne la connoit point.

La Gomme de storan ⁽⁵⁾.

M. de Jussieu dit que cette Gomme est exaltente, tres chere et d'un grand usage.

Le Benjoin ⁽⁶⁾.

M. de Jussieu dit qu'il est d'un tres grand usage et qu'il vaut 12 à 15 l. la livre ⁽⁷⁾.

Le Baume rouge ⁽⁸⁾ propre pour les Ulcères dans la bouche, les Gencives, le scorbut et les maux de gorge.

M. de Jussieu dit qu'il ne le connoit point, mais qu'avec ces qualités il seroit excelant pour le Royaume et encore plus pour les pays Etrangers auxquels on en envoyeroit.

⁽¹⁾ Ici commence la liste très imparfaite, mais intéressante cependant, fournie par d'Orvilliers au Conseil de marine et sur laquelle Antoine de Jussieu fut consulté.

⁽²⁾ Sur le *Copaifera guianensis*, dont de grandes quantités se rencontrent encore dans l'Oyapock, à la montagne de Racaoua (de Lanessan, *Les plantes utiles des colonies françaises*, p. 356), voir ce que dit Barrère dans son *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 40-41.

⁽³⁾ «Les Portugais l'apportent du Brésil en Europe», dit aussi le *Dictionnaire du commerce* de Savary des Bruslons (éd. de Copenhague, 1759, t. I, col. 444).

⁽⁴⁾ Je n'ai pu identifier cette plante; serait-ce le Racoube de Fusée Aublet (*Hist. des Plantes de la Guiane Française*, t. I, p. 589-591, pl. 236)? La chose est fort possible.

⁽⁵⁾ Sic, pour *Storax*.

⁽⁶⁾ Il ne s'agit pas ici du véritable benjoin, mais de l'*Houmire floribundum* Mart., du *Niori* des Galibis, du *Couranoura* des Arrouagues, dont «le baume exhale une odeur agréable de benjoin» (de Lanessan, *Les plantes utiles des colonies françaises*, p. 372).

⁽⁷⁾ En 1748, le benjoin se vendait à Amsterdam de 24 à 58 sols la livre, et en 1757 de 20 à 54 sols (Savary des Bruslons, *Dict. du commerce*, t. I, col. 458).

⁽⁸⁾ C'est la «*Bignonia scandens et viminea*, liane rouge» de Barrère (*Essai sur l'Hist. natur.* . . . , p. 23). Cette plante est-elle la *Bignonia chica* indiquée par M. de Lanessan, p. 400?

Plusieurs autres Baumes, huiles et Encens inconnus ⁽¹⁾.

La Bouta blanche qui se trouve aisément ⁽²⁾.

La Brava grisâtre très difficile à trouver ⁽³⁾.

M. de Jussieu dit que ces deux Simples est ce qu'on appelle la Parera brava, que c'est peu de chose et à vil prix; les Portugais les donnant à 15 s. la livre à Lisbonne.

La Lianne rouge pour les douleurs ⁽⁴⁾.

La Lianne qui sent comme le plus Fort Aille pour les hidropiques ⁽⁵⁾.

La Lianne qui rend considérablement de Lait, très astringente, dont on se sert pour les maux vénériens ⁽⁶⁾.

M. de Jussieu dit que ces trois sortes de Liannes ne sont point connus, mais qu'elles peuvent être d'usage.

L'Ipepaquana blanc ⁽⁷⁾.

M. de Jussieu dit qu'il est rare et cher; il n'irrite point comme celui qui est gris et qui vient du Brésil ⁽⁸⁾. Il Serait à Souhaiter qu'on

⁽¹⁾ Barrère, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, cite le Petit Baume (p. 102), le Baume de Savane (p. 110); c'est peut-être à ces baumes que M. d'Orvilliers fait ici allusion.

⁽²⁾ C'est l'*Abuta scandens* de Barrère (*Essai* . . . , p. 1-2), l'*Abuta rufescens* ou *Pareira brava* blanc (de Lanessan, *Les plantes utiles des colonies françaises*, p. 364). Barrère l'a trouvée dans l'île de Cayenne et dans la terre ferme; de même Fusée Aublet « dans presque toutes les forêts de la Guiane que j'ai pu parcourir » (*Hist. des Plantes* . . . , t. I, p. 620).

⁽³⁾ *Cissampelos Pareira*, L. (de Lanessan, *loc. cit.*, p. 363-364). Sur le *Pareira brava* jaune, voir Fusée Aublet, t. I, p. 620-621, et pl. 251.

⁽⁴⁾ « *Bignonia scandens*, rubens et viminea. Liane Rouge ». (Barrère, *Essai* . . . , p. 23). Cf. le *Bignonia Chica* (de Lanessan, *loc. cit.*, p. 400).

⁽⁵⁾ « *Bignonia scandens*, foliis citrei, allium redolens. Liane à ail. Ainsi appelée parce qu'étant fraîchement coupée elle répand une odeur fort désagréable, comme celle de l'ail » (Barrère, *loc. cit.*, p. 23). Cf. de Lanessan, *loc. cit.*, p. 400, v°. *Bignonia alliacea*.

⁽⁶⁾ « *Echinus scandens*, lactescens, flore maximo luteo. Liane à lait. Ce nouveau genre de plante, ajoute Barrère (*Essai* . . . , p. 48), tire son nom de la figure du fruit, qui est une manière d'hérissou garni tout autour de plusieurs piquans. » Je l'identifierai volontiers avec le *Guarea Aubletii* d'A. de Jussieu; cf. les notices données dans l'ouvrage cité de M. de Lanessan, p. 143-144 et 369.

⁽⁷⁾ Sur l'ipécacouana blanc, cf. Barrère, *Essai* . . . , p. 113-116; c'est le *Viola itubu* de Fusée Aublet, le faux ipéca, dont « la racine, disent les Notices rédigées sous la direction de M. de Lanessan (p. 402), est employée aux mêmes usages que celle des vrais ipécacouanas ».

⁽⁸⁾ Il s'agit ici du véritable ipécacouana, qui provient de l'*Uragoga Ipeca-cuanha*, croissant en abondance au Brésil dans les provinces de Para, Fernambouc, Bahia, Minas-Geraës, Rio-de-Janeiro et Saint-Paul (*Diet. encycl. des sc. médicales*, 1^{re} série, t. XVI, p. 390-392).

put avoir la plante de celui qui se cultive au Bresil, afin d'en faire la culture a Cayenne; c'est une bonne Droque et qui a bien reussi a la maladie de Marseille ⁽¹⁾.

Une Simple que les Cordeliers Portugais ⁽²⁾ ont montré et dont on ne sait pas le nom, qu'ils ont dit être propre au crachement du sang et surtout a ceux qui ont des vaisseaux rompus dans le corps.

M. de Jussieu dit qu'il Faudrait en avoir et que cela seroit tres utile.

Ces religieux ont fait voir ce qu'ils prétendent être le Thé ⁽³⁾ et montré la maniere de l'acomoder. M. Dorvilliers en a goûté; il a le mesme goust que celui des Indes, a la reserve qu'il sent plus le verd et a même de l'amertume.

M. de Jussieu dit que ce n'est point le vrai Thé; c'est un Arbrisseau dont la feuille lui ressemble. Il y en a de pareils a la Martinique et a la Guadeloupe ⁽⁴⁾.

Une Racine dont les Hollandois se servent en guise de Rubarbe; mais celui qui la connoissoit est mort ⁽⁵⁾.

M. de Jussieu dit qu'il faudroit faire rechercher cette Racine; on ne connoit point encore en France la Plante de la vraye Rubarbe, et ce qu'on cultive ici sous ce nom est le Raponti ⁽⁶⁾.

Le simaromba bon pour les Dyssenteries ⁽⁷⁾.

M. de Jussieu dit que cette Droque a fort bien reussi il y a 2 ans, et que l'Ipepaquana ne reussissoit point ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ La fameuse peste de l'année 1720.

⁽²⁾ Cette expression ne désigne pas seulement le P. Jean Chrysostome, dont M. d'Orvilliers a essayé de tirer parti pour la recherche des mines d'or (*Explorations françaises Bull. de géog. hist. et descript.*, 1894, n° 2, p. 220-228), mais les autres cordeliers portugais qui furent débarqués avec lui à Cayenne par des forbans en l'année 1719 (*Arch. col.*, C¹⁹, t. XII, fol. 32, 48-53, 63-65, 78-79).

⁽³⁾ Ce prétendu thé est le maté, thé du Paraguay, thé des Jésuites, qui est très usité parmi les populations d'une partie de l'Amérique du Sud.

⁽⁴⁾ A en croire M. de Lanessan (*Les Plantes utiles . . .*, p. 463), l'*Ilex paraguayensis* serait rare à la Martinique et d'importation récente, ce qui est en contradiction avec les indications fournies par Antoine de Jussieu.

⁽⁵⁾ Il m'a été impossible d'identifier cette plante.

⁽⁶⁾ C'est le *Rheum Rhaponticum*, la rhubarbe qui pousse au voisinage du Pont-Euxin, et qui a toujours passé pour donner le *Rhapontic* des officines (*Dict. encycl. des sc. médic.*, 3^e série, t. IV, p. 416).

⁽⁷⁾ Sur le Simarouba, voir Barrère, *Essai . . .*, p. 50. Le Simarouba de Cayenne est le *Simaruba amara* de Fusée Aublet, le *Simaruba officinalis* (de Lanessan, *Les plantes utiles des colonies françaises*, p. 140 et 365).

⁽⁸⁾ Cf. à ce sujet les observations d'Antoine de Jussieu, publiées sous le

Le Jalap qui vient bien et aisement ⁽¹⁾.

M. de Jussieu dit que c'est une excellente Drogue dont le débit est bon, étant d'usage ⁽²⁾, et que dans le meilleur marché elle vaut au moins cent sols la Livre.

M. Dorvilliers marque que, comme personne ne s'est attaché à connoître les Simples de Cayenne, le peu de connoissance qu'ils en ont leur vient des Indiens.

Fait et arrêté le 4^e mars 1721.

L. A. DE BOURBON.

Par le Conseil

DE LA CHAPELLE.

titre de : *Recherches d'un spécifique contre la dysenterie indiqué par les anciens auteurs sous le nom de Macer, auquel l'écorce d'un arbre de Cayenne, appelé Simarouba, peut être comparé et substitué* (Mémoires Acad. Roy. des Sciences, 1729, p. 32-40).

⁽¹⁾ Fusée Aublet signale dans son *Histoire des Plantes de la Guiane française* (I, 144) l'existence de l'*Ipomoea digitata* ou Jalap digité dans la colonie.

⁽²⁾ Cf. à ce sujet le *Dictionnaire du Commerce de Savary des Bruslons* (édit. de 1759, t. III, col. 375-376); la note de Jussieu prouve qu'on avait fait des progrès dans l'usage du jalap depuis l'année 1701, date à laquelle Boulduc se plaignait à l'Académie des sciences de son peu d'emploi en médecine.



Le présent document est le résultat de la réunion de la Commission de la Santé Publique, tenue le 15 Mars 1951, à Paris, sous la présidence de M. le Ministre de la Santé Publique, M. le Directeur de l'Hygiène Publique et M. le Directeur de l'Épidémiologie.

Paris le 15 Mars 1951

Il est constaté que les mesures prises jusqu'à présent pour la lutte contre la tuberculose sont insuffisantes et qu'il est urgent de prendre des mesures plus efficaces. Les mesures proposées sont :

1. Renforcer la surveillance épidémiologique de la tuberculose.
2. Améliorer les conditions de logement et d'hygiène.
3. Généraliser l'usage des médicaments antituberculeux.
4. Encourager la vaccination contre la tuberculose.



160654

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



80174551

